

ASSOCIATION FRANCOPHONE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE



27 avril 2016

Circulaire 23

1 – Documentation :

En application des décisions de l'Assemblée Générale du 11 juin 2015, j'ai placé des fichiers dans l'onglet « Documentation » de notre site Internet afgp.net. Il s'agit, d'une part des Archives Nationales françaises d'Outre-Mer à Aix-en-Provence (France) et, d'autre part, du Service historique de la Défense (française) à Pau, Cherbourg, Lorient, Rochefort, Toulon et Châtellerauld.

J'y ai ajouté également un article de M. Meadows *et al.* sur les publications en géographie.

2 – Certain(e)s ont déjà payé leur **cotisation pour 2016** et je les en remercie.

Je rappelle le taux de la cotisation : **salariés : 30 €**. Pour les **non salariés** (étudiants et sans emploi), **la cotisation est gratuite**, mais il faut envoyer une déclaration d'adhésion au trésorier André Ozer (aoyer@ulg.ac.be) avec copie au président (jean-louis.ballais@univ-amu.fr) et au secrétaire (yaomonie@yahoo.fr).

Les cotisations doivent être envoyées, uniquement sous forme de virement bancaire (les chèques ne sont pas acceptés) à :

Association Francophone de Géographie Physique

IBAN : BE58 3631 4522 2679

BIC : BBRUBEBB

3 - **Rappel** – Cette circulaire est encore exceptionnellement envoyée à toutes celles et à tous ceux qui ont demandé à adhérer à notre Association, d'où des possibilités de doublons. Cependant, à partir de maintenant, les circulaires ne seront plus envoyées qu'aux adhérent(e)s à jour de leur cotisation en 2015 ou 2016.

Bien cordialement,

Jean-Louis Ballais

Président